

Communiqué de presse SLMT n° 7

X. DARCOS recrute pour le plan communication de sa réforme

Xavier Darcos a annoncé le 4 décembre 2009 sa décision d'imposer par une loi la quasi-totalité des propositions que le Medef a élaborées pour « moderniser » la santé au travail, et qui ont été rejetées unanimement par les organisations syndicales en septembre dernier. C'est un déni de démocratie, une insulte à la concertation.

Le contenu de ses propositions, non seulement organise la démedicalisation de la prévention des risques professionnels, mais met en place un système de contrôle sanitaire des salariés, entièrement soumis aux prescriptions des employeurs. C'est un danger pour la santé au travail et pour tous les salariés dont la santé est susceptible d'être altérée du fait de leur travail. Pour faire accepter ce recul social, le ministre a déjà trouvé le soutien de la commission Copé. Celle-ci, bien que l'objet annoncé en soit la réflexion sur la souffrance au travail, décline des propositions, sans même prendre la peine d'en justifier la pertinence ou l'intérêt vis-à-vis du sujet dont elle prétend débattre. Ainsi, la commission prétend améliorer la prévention des risques psychologiques professionnels en la limitant à 3 étapes : une « *visite d'aptitude lors de l'entrée dans la vie professionnelle* », « *un bilan de suivi en milieu de carrière* », et « *un bilan de fin de carrière* ». La première et la dernière n'ayant aucun impact sur la prévention des risques psychosociaux.

Maintenant le ministre du travail cherche d'autres alliés pour promouvoir sa « réforme ». Il ne s'agit pas, de proposer d'autres solutions que celles qu'il a déjà décidées, mais, selon les termes, de sa lettre de mission « *renforcer la démarche globale de réforme engagée par le ministre du travail* ». Pour cela, il a mandaté Ch. Dellacherie, membre CGT du Conseil Economique Social et Environnemental P. Frimat, professeur de médecine du travail à Lille, et G. Leclercq, conseiller en communication pour l'ACMS (service fortement représenté au CISME organisme patronal des Services de Santé au Travail). Chacun de ces 3 experts, a déjà largement contribué, par ses interventions à élaborer et à promouvoir la réforme Medef - Darcos. Ils n'auront donc aucune peine à convaincre ceux qui se sont déjà résignés à la mort de la médecine du travail.

Mais pourront-ils sérieusement démontrer que la décimation de la démographie des médecins du travail est inéluctable et indépendante des décisions politiques, alors même que le système actuel d'accès aux spécialités a justement été conçu pour en permettre la maîtrise ?

Pourront-ils recommander de transférer aux employeurs via les directeurs des SST, le soin de la prévention des risques professionnels dont ils sont eux-mêmes les auteurs ?

Oseront-ils qualifier de prévention médicale professionnelle ce qu'ils conçoivent par un contact épisodique et facultatif entre médecin du travail et salariés, avec des rendez-vous espacés à 3, 4, voire 5 ans ?

Pourront-ils expliquer comment, sans praticiens ni pratique, les connaissances et l'expérience médicales accumulées sur le lien entre la santé et le travail pourront être sauvegardées, développées et enseignées ?

Pourront-ils justifier des actes « médicaux » pratiqués sans médecins, et sans consentement des salariés qui les subiraient ?

Il en va de la disparition d'une spécialité médicale. Ces questions sérieuses ne peuvent être traitées comme l'a fait la commission Copé. Si toutes les personnes concernées s'expriment de façon convergente, nous pouvons stopper la démolition qui s'annonce et imposer une vraie réforme au service de la santé des salariés.